**RECRUTEMENT – CONSULTANT-(E ) INTERNATIONALE-( E )**

**TERMES DE REFERENCE (TDRs)-Evaluation finale de projet**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| * **Titre de la Consultation :** Evaluation finale du projet ***\* Appui aux femmes leaders communautaires pour la prévention des éventuels conflits liés aux élections législatives et présidentielles de 2020 \**** * **Programme/PCR** *:* Genre * **Source de financement** *:* SC190778 * **Préparé par :** Unité Genre | | | |
| * **Durée de la consultation : 40 jours de travail** | | * **Lieu d’exécution du contrat :** Dans les cinq communes de Conakry, Guinée | |
| **Historique et Contexte :**  Dans leur mission d’appui au Gouvernement Guinéen, deux agences du Système des Nations Unies à savoir le fonds des Nations Unies pour l’Enfance - UNICEF et le Programme de Nations Unies pour le Développement - PNUD, en étroite collaboration avec le Ministère des droit et de l’autonomisation des femmes ont mis en place un projet conjoint : « Appui aux femmes et jeunes filles leaders communautaires pour la prévention des éventuels conflits liés aux élections législatives et présidentielles de 2020 » financé par le Fonds de Consolidation de la Paix-PBF. | | | |
| **Justification :**  Le projet \* Appui aux femmes et jeunes filles leaders communautaires pour la prévention des éventuels conflits liés aux élections législatives et présidentielles de 2020 \* vient combler un déficit dans les interventions de prévention des conflits et de consolidation de la paix en Guinée à travers le renforcement des systèmes communautaires existants dans ce domaine notamment la participation des femmes et jeunes filles leaders en milieu communautaire.  Le projet met en exergue le rôle prépondérant que les femmes leaders communautaire (souvent oubliées) pourraient jouer dans ce processus de consolidation de la paix au sein de leurs familles et communautés.  Il vise quatre objectifs majeurs :  **1)** Le renforcement du système communautaire de prévention des conflits ;  **2)** L’identification, l’accompagnement des femmes leaders communautaires et la mise en réseau des organisations féminines non formelles afin qu’elles puissent jouer leur rôle dans la prévention des conflits ;  **3)** Promouvoir les dialogues intergénérationnels et un échange permanent entre les jeunes filles et garçons et les adultes (femmes et hommes) ;  **4)** Outiller les femmes leaders communautaires afin qu’elles puissent contribuer à la mitigation les risques de violences au sein des familles et des quartiers à travers le dialogue avec les jeunes. | | | |
| **But de l’évaluation**  Cette évaluation sera adossée à deux principes directeurs : la redevabilité et l’apprentissage.  S’agissant de la ***redevabilité***, l’évaluation rendra compte des résultats (prévus ou pas prévus) qui ont été atteints par le projet auprès du Gouvernement, des bailleurs et des bénéficiaires.  Concernant l’***apprentissage organisationnel***, cette évaluation permettra d’informer les processus programmatiques en cours au niveau national, du système des Nations Unies et de l’UNICEF. Les leçons apprises et les recommandations permettront de proposer des options stratégiques à l’intention des décideurs pour l’optimisation de la mise en œuvre actuelle et future du Programme de Coopération de l’UNICEF en tenant compte des facteurs clés de réussite, des contraintes et du contexte national. Afin de promouvoir un processus d’apprentissage plus élargi au sein de l’UNICEF, le rapport final d’évaluation ainsi que la réponse du Management aux recommandations de l’évaluation seront partagés avec d’autres bureaux de l’UNICEF, à travers la base de données globale des recherches et des évaluations.  **Objectif Général :** L’objectif global est d’évaluer les acquis du projet, d’apprécier les résultats atteints ainsi que l’impact (si possible) des actions menées par rapport aux objectifs visés et de documenter les changements qui ont eu lieu à la suite des interventions des différentes parties prenantes à la lumière des théories du changement prévue. De plus, il s’agit de tirer les principaux enseignements de l’intervention et de formuler des recommandations pratiques.  Il s’agira plus spécifiquement de :   * Evaluer si et dans quelle mesure le projet a eu un effet réel en termes de consolidation de la paix (en lien avec les axes et résultats du Fonds de Consolidation de la Paix (PBF) dans les zones d’intervention ciblées de façon directe ou à travers des effets catalytiques, y compris la pertinence de la théorie de changement ; * Evaluer l’impact de l’implication des femmes et jeunes filles communautaires dans l’atteinte des résultats ; * Evaluer l’apport du projet dans la réalisation des missions et stratégies de l’UNICEF et du PNUD ainsi que du Fond de Consolidation de la Paix (PBF) ; * Examiner et évaluer les progrès atteints dans la réalisation des produits escomptés en faisant ressortir les forces et les faiblesses et analyser les facteurs qui ont affecté de façon positive ou négative l’atteinte des résultats ; * Evaluer la durabilité des résultats escomptés (renforcement institutionnel et technique, appropriation du changement par les bénéficiaires, etc.) ; * Evaluer les mécanismes de mise en œuvre ainsi que la stratégie de partenariat pour réaliser les résultats ainsi que les dispositions prises pour rendre compte et faire des propositions pour de future collaboration ; * Evaluer la contribution du projet dans la promotion de l’équité et de l’égalité de genre ; Faire ressortir les leçons apprises de la mise en œuvre du projet et proposer des recommandations ; * Evaluer le niveau de satisfaction des différents acteurs clés par rapport au projet lui-même et aux résultats atteints ; * Identifier les principaux enseignements à la mise en œuvre de ce projet ainsi que les expériences (facteurs de succès et leçons apprises) sur lesquelles il faudra capitaliser ainsi que les défis résiduels, et analyser la durabilité des initiatives menées pour la consolidation de la paix et le renforcement de la cohésion sociale ; * Apprécier dans quelle mesure les jeunes et femmes appuyés dans le cadre de ce programme se sont engagés dans des initiatives de réconciliation et de cohésion sociale au sein de leur communauté ; * Formuler des recommandations, y compris sur les procédures de planification et mise en œuvre des projets potentiels futurs qui vont financer ce type d’intervention ; * Apprécier dans quelle mesure les femmes, jeunes filles et jeunes garçons estiment être écoutés par les institutions (Gouvernementaux et autres). * Proposer des pistes en appui au Gouvernement et aux agences des Nations Unies concernées dans l’identification de nouvelles opportunités de programmation ;   **La portée de l’évaluation**   * Portée thématique : Les thématiques de cette évaluation sont principalement la participation des femmes et filles dans la gestion des conflits, la paix, la prévention des violences basées sur le genre. * Portée géographique : Cette évaluation aura lieu dans les 5 Communes de Conakry Kaloum, Matam, Dixinn, Matoto et Ratoma. * Portée chronologique : La période de l’évaluation s’etendra d’Août à Octobre et couvrira les activités mises en œuvre depuis le début du projet, c’est-à-dire de septembre 2019 a septembre 2021.   **Les critères d’évaluation**  Cette évaluation sera guidée par cinq des six critères OCDE/CAD, à savoir : la pertinence, l’efficacité, l’efficience, cohérence et la durabilité. La prise en compte des droits humains également appréciée avec une particularité sur le genre et l’équité dans tous les aspects du projet. Il serait prématuré et complexe d’estimer l’attribution causale entre les activités réalisées dans le cadre projet et les changements dans la vie des femmes dans les zones d’intervention, c’est pourquoi nous jugeons de ne pas prendre en compte le critère d’impact.  **Les questions d’évaluation**  Pour atteindre les buts de l’évaluation et sur la base des critères susmentionnés, une liste indicative de questions d’évaluation a été définie. Elle sera affinée et au besoin complétée par l’équipe d’évaluation dans leur proposition technique et finalisée lors de la phase de démarrage de l’évaluation. Une liste finalisée sera présentée et approuvée dans le rapport de démarrage. Malgré la non-inclusion du critère d’impact, l’équipe d’évaluation pourrait envisager de capturer certaines indications d’impact sous le critère d’efficacité.  **Pertinence**   * Dans quelle mesure la stratégie et les modalités de mise en œuvre du projet sont-elles en cohérence avec les résultats et les objectifs attendus ? * Dans quelle mesure les activités/interventions sur le terrain dans le cadre de la participation des femmes et filles à la gestion des conflits ont répondu aux besoins identifiés des populations cibles ? * Dans quelle mesure les activités/interventions du projet sur le terrain sont alignées avec le PNDES 2016-2020 et les objectifs du Programme de Coopération 2018-2022 de l’UNICEF en Guinée ?   **Efficacité**   * Quels sont les facteurs (internes et en dehors de l’UNICEF) qui ont contribué à l’atteinte des objectifs des interventions y compris la composante de renforcement des capacités ? * Quels sont les facteurs (internes et en dehors de l’UNICEF) qui ont empêché l’atteinte des objectifs des interventions y compris la composante de renforcement de capacités ? Quelles mesures correctrices, s’il y en avait, ont été adoptées pour mitiger les défis rencontrés ? * Quels sont les changements positifs et/ou négatifs observés chez les bénéficiaires (*partenaires institutionnels, communautés, femmes, enfants, etc.*) auxquelles le projet a contribué ? * Dans quelle mesure les différentes stratégies de suivi‐évaluation étaient‐elles adaptées pour mesurer les résultats du projet ? Et Comment pourraient-elles être améliorées ?   **Efficience**   * Pour chacun des domaines d’intervention du projet, dans quelle mesure les ressources financières, humaines et les biens ont été :  1. Suffisantes (en termes de quantité) par rapport aux besoins identifiés et aux résultats escomptés ? 2. Adéquates (en termes de qualité) par rapport aux résultats escomptés ? 3. Déployées à temps ?  * Dans quelle mesure les mêmes résultats auraient-il pu être atteints par d’autres alternatives moins couteuses ? * Quels sont les facteurs de gestion qui ont favorisé ou empêché l’efficience du projet ?   **Cohérence**   * Dans quelle mesure les activités/interventions du projet sur le terrain dans le cadre de l’autonomisation des femmes/filles étaient complémentaires aux interventions des autres PTF dans la zone du projet ? * Dans quelle mesure les activités/interventions du projet sur le terrain sont en cohérence avec les objectifs du Programme de Coopération 2018-2022 de l’UNICEF en Guinée ?   **Durabilité**   * Dans quelle mesure les communautés bénéficiaires et les partenaires institutionnels se sont appropriés des acquis du projet ? * Dans quelle mesure les conditions nécessaires pour une appropriation des interventions par la partie nationale et les autres partenaires ?   **Droits humains, genre et équité**   * Dans quelle mesure les considérations spécifiques liées au genre, aux droits humains et à l’équité ont-elles été prises en compte lors de la conception, la planification, la mise en œuvre et le suivi du projet ? * S’il y eu des obstacles d’ordre politique, pratique ou administratif, à l’intégration efficace des droits humains et de l’égalité des sexes lors de la mise en œuvre des interventions, quel a été le niveau d’efforts déployés afin de surmonter ces difficultés ?     **Méthodologie**  De façon spécifique cet exercice devra permettre de collecter les données quantitatives et qualitatives en lien avec les résultats escomptés afin d’apprécier la pertinence, la cohérence, l’efficacité, l’efficience, les effets, la durabilité du projet ainsi que la prise en compte des Droits Humains et l’égalité des sexes.    La partie quantitative visera à documenter les effets principaux du projet à travers des données chiffrées collectées auprès des bénéficiaires directs et indirects du projet. Cette partie de l’évaluation prendra le cadre de résultats du projet comme base de travail. A cet effet le Consultant proposera un échantillonnage représentatif en fonction des indicateurs, des cibles et des zones du Projet., ainsi qu’un questionnaire et un mode opératoire pour la collecte de données.    La partie qualitative complètera la partie quantitative et visera à approfondir l’analyse et corroborer les voies à travers lesquelles l’approche du projet pourrait contribuer à l’engagement civique, la cohésion sociale et la réduction du niveau de conflictualité. Elle servira également à découvrir des explications alternatives des effets/changements éventuels attribués au projet et difficilement captées par enquête quantitative. Elle permettra de mieux capter les perspectives et aspirations des bénéficiaires directs et indirects. La partie qualitative consisterait à des focus group avec des bénéficiaires ou à des échanges avec des acteurs institutionnels.     1. Le consultant établira un chronogramme précis de travail qui sera discuté avec l’UNICEF et le PNUD. 2. Il procèdera à une revue documentaire des données. 3. Fera une descente de terrain sur les sites du projet, pour une interaction avec les bénéficiaires et tous les acteurs du projet. 4. Veillera à ce que les exigences minimales suivantes soient remplies lors de l’évaluation : respect du genre, l’équité, les droits humains, notamment les droits des femmes et jeunes filles.   **Taches à mener par le prestataire.**  Sous la coordination et la supervision de l’UNICEF, le bureau d’évaluation sera responsable de tous les aspects de cette évaluation, y compris la proposition de l’approche méthodologique, le développement des outils des collectes, la collecte et l’analyse des données sur le terrain et la production des rapports listés ci-dessous. Il est entendu que les données collectées doivent rester confidentielles et demeurent la propriété des agences récipiendaires.  L’approche quantitative et qualitative sera combinée pour la conduite de cette évaluation. Les acteurs à interviewer sont entre autres les jeunes (filles et garçons), les femmes, les autorités administratives, les différents groupements de jeunes et de femmes et les différentes structures communautaires mises en place pour la consolidation de la paix, et ce dans toutes les communes cibles citées.  Les champs d’interventions de l’évaluation sont les 5 communes de Conakry cibles du projet ; (Ratoma, Matoto, Dixinn, Kaloum et Matam). La stratégie de collecte et d’analyse des données combinera des méthodes qualitatives et quantitatives et utilisera des sources diverses de données. A noter qu’afin de protéger les jeunes filles et femmes surtout dans un contexte fragile, l’identité des participantes restera confidentielle et avec consentement des parents en cas d’être mineur (moins de 18 ans). Quant auxcontraintes de genre, l’heure, le lieu de mener les enquêtes seront prises en compte pour minimiser les risques de violences contre les femmes et pour faciliter la participation sans les empêcher de réaliser leur travail.  **L’évaluation comportera les approches suivantes :**   * Une revue portant sur les principaux documents ci-dessous pour recueillir les informations sur le rôle des femmes dans la prévention et la résolution des conflits ainsi que les violences en milieu communautaire, y compris les violences électorales et les Violences Basées sur le Genre (VBG) et la prise en compte de la perspective d’égalité de genre et de la résolution des conflits ; * Une enquête de perception auprès des jeunes femmes (15-20, 21-35 ans et +35) ans des collectivités (interview individuelle) ; * Une enquête auprès des jeunes filles et femmes de la communauté (entretiens semi structurés et focus group) pour apprécier les représentations, les perceptions et les attitudes des filles et femmes, y compris un groupe de contrôle * Une enquête auprès des élus locaux et autorités préfectorales ensuite une autre auprès des hommes et femmes des communautés (entretiens semi structurés et focus group mixtes et par sexe) pour apprécier les représentations, les perceptions et les attitudes vis-à-vis des relations entre jeunes et autorités locales ; * Une enquête auprès de tous les acteurs clés de mise en œuvre ; * Des outils appropriés et sensibles au genre pour le recueil des données de cette nature seront développés pour répondre au besoin de chaque type d’enquête. Ces outils seront revus par le Secrétariat et les différentes agences de mise en œuvre du projet. Ils seront testés par le Consultant/cabinet avant leur mise en œuvre effective sur le terrain ; * Les données recueillies (données textuelles et quantitatives) seront saisies et traitées à travers des logiciels d’exploitation et d’analyse appropriées, tenant compte des variables comme le sexe, l’âge et les principales vulnérabilités.   **Les documents pertinents du projet seront mis à la disposition des candidats présélectionnés pour les guider dans leurs propositions.**  • Le document de projet (accord de contribution y compris)  • La théorie du changement et le cadre de résultats y compris les documents de révision du projet  • Les plans de travail annuels ;  • Les notes conceptuelles des activités ;  • Les rapports trimestriels et annuels consolidés ;  • Les résumés des réunions des comités techniques et de pilotage du projet ;  • Les rapports de suivi technique/financier ;  • Les rapports et articles des activités réalisées ;  • L’étude de base et finale du projet réalisé. | | | |
| **Produits, Livrables et Délais :**  Les principaux produits de cette évaluation sont les suivants :   * **Rapport initial :** Le consultant devra produire un rapport de démarrage qui présentera la compréhension du mandat, la méthodologie à suivre, la répartition des tâches entre les membres de l’équipe et le chronogramme de l’intervention. Il sera examiné par l’UNICEF à travers l’Unité de Planification Suivi Evaluation et les partenaires nationaux en vue des orientations pour la poursuite de l’évaluation et la sélection des consultants. * **Rapport des résultats préliminaires :** une présentation des résultats aux principales parties prenantes oralement et écrit sera faite. L’objectif ici est de fournir une opportunité pour la validation initiale des constatations des évaluateurs. * **Projet de rapport d’évaluation :** Une semaine après la présentation des résultats préliminaires, l’équipe d’évaluation soumettra un draft du rapport d’évaluation à l’UNICEF. Ce rapport sera partagé aux différentes parties prenantes du projet. * **Rapport final d’évaluation :** l’équipe de consultants finalisera le rapport incluant un résumé en français ainsi que tous les documents annexés en tenant compte des commentaires et suggestions apportés par UNICEF et les autres parties prenantes du projet. * **Une présentation PowerPoint :** résumant les principaux résultats de l’évaluation ; * **Une clé USB** contenant l’ensemble des données collectées, le document méthodologique, le rapport final de l’évaluation et la présentation PowerPoint.  Délai d’exécution / Chronogramme indicatif des activités / Organisation du travail Il est prévu une durée totale de 40 jours ouvrables pour l’ensemble de la prestation répartie comme suit : | | | |
| **Activités/tâches** | **Résultats atteint/livrables** | | **Délais** |
| Revue documentaire (identification des données disponibles et manquantes) et élaboration d’une méthodologie et le développement des outils pour la collecte des données | Compte rendu de la séance de présentation au comité technique | | 3 jours |
| Le partage de la méthodologie détaillée et des outils avec le comité technique du projet pour validation et préparation du terrain pour l’application des outils (selection des enqueteurs, selection de l’échantillon | La methodologie et outils de collecte | | 3 jours |
| Développement du protocole de l’étude d’évaluation  Briefing avec les agences des Nations Unies concernées et les ministères sectoriels | Stratégie du protocole | | 3 jours |
| Validation du protocole de l’évaluation | Protocole validé | | 1 jour |
| Collecte et contrôle des données sur le terrain | Données recueillies | | 5 jours |
| La transcription des données qualitatives, la saisie et la tabulation des données quantitatives | Les données collectées transcrits | | 5 jours |
| Développement de l’analyse et du rapport d’évaluation | Rapport d’évaluation | | 5 jours |
| * Soumission du rapport préliminaire, Discussion | Rapport préliminaire | | 5 jours |
| * La restitution du rapport préliminaire | La restitution du rapport | | 2 jours |
| * Production rapport final prenant en compte les observations | Rapport finalisé et validé | | 3 jours |
| Partage du rapport d’évaluation aux partenaires pour revue | Rapport d’évaluation | | 4 jours |
| La présentation du rapport final | Rapport final | | 1 jour |
|  | TOTAL | | 40 jours |
| **Gestion, organisation et chronogramme**  Le-la consultant-e travaillera sous la supervision de la spécialiste programme Genre du bureau de l’UNICEF et le bureau d’études sera responsable de tous les aspects de cette étude.  Le-la consultant-e travaillera principalement dans les 5 communes de Conakry.  L'UNICEF:   * Organisera une première séance d'échange d’information au bureau * Facilitera la participation du-de la consultant-e * Fournira tous les documents de référence pour la revue documentaire * Fournira un soutien technique continu * Évaluera et approuvera les produits finaux soumis   **Dispositions particulières liées au service demandé ou au prestataire de service**   * L’offre financière devra être toute comprise (all inclusive), intégrant tous les coûts relatifs à la bonne réalisation de la mission. * Le montant total du contrat comprendra les honoraires professionnels ainsi qu’une estimation des frais de voyage et de séjour à titre indicatif. * En cas de déplacement professionnel, il/elle utilisera les moyens logistiques fournis par le Bureau UNICEF ; * Le consultant utilisera son ordinateur portable personnel ; * Les appels téléphoniques personnels du consultant seront intégralement à sa charge ; * Le prestataire ne recevra pas d'autres avantages en dehors de ceux indiqués dans le contrat.   NB : Durant la période du contrat, le/la consultant(e) sera assujetti/e aux dispositions en vigueur à l’UNICEF relatives à la sécurité, au respect des règles, normes et procédures régissant le personnel des Nations Unies et de l’UNICEF en particulier. | | | |
| **Qualifications et Connaissances :**  L’évaluation sera réalisée par un Bureau d’Etude International doté d’une équipe expérimentée dans les recherches qualitatives et quantitatives. En plus du consultant principal, l’équipe doit être composée d’un statisticien avéré et une très bonne connaissance du contexte et des enjeux locaux (économique, social, politique…) et une connaissance avérée sur le développement local, les questions de jeunesse, la prévention de conflits, des approches de l’égalité de genre.  Le/La chef d’équipe doit avoir le profil suivant :   * Être Sociologue, Démographe ou tout autre discipline pertinente des sciences sociales ; * Avoir une expérience d’au moins 5 ans en matière d’évaluation de projet, d’enquête, d’étude et de recherche dans les domaines ciblés par l’évaluation, en particulier sur les questions de la paix, la gestion des conflits ; * Avoir une bonne connaissance du contexte et du terrain de préférence la ville de Conakry ; * Avoir une expérience de collecte de données sur la paix et la cohésion sociale dans la sous-région sera un atout considérable ; * Avoir une capacité d’analyse, de synthèse, de rédaction et de communication ; * Avoir une expérience sur les études portant sur la paix, la gestion de conflits, le genre et les violences basées sur le genre. * Avoir une excellente maitrise du français ; * Être disponible pour commencer immédiatement après la sélection.   Les dossiers de candidatures seront évalués par un Comité technique ad hoc en utilisant les critères dans le tableau ci-dessous, avant la validation par le Comité de Revu des Contrats (CRC). Pour que la proposition soit considérée comme techniquement valable, le soumissionnaire doit atteindre un score minimum de **75 sur 100**. Les propositions qui ne répondent pas à la note minimale seront considérées comme techniquement non conformes et ne seront pas prises en considération.    Il convient de noter que la participation à cet appel à manifestation d'intérêt ne garantit toutefois pas que les cabinets d’Etudes seront finalement sélectionnés pour un accord de partenariat avec l'UNICEF. L’UNICEF Guinée se réserve le droit d’inviter les partenaires choisis à examiner et à finaliser les propositions de partenariat conformément aux politiques et procédures applicables en matière de partenariat avec les prestataires de service Critères d’évaluation des offres / Barème de notationCritères d’évaluation des propositions techniques : **Note technique de qualification ≥ 75 points**.   |  |  |  | | --- | --- | --- | | **CRITERES TECHNIQUES** | **Sous - Critères Techniques** | **Points Maximum** | | 1. Compréhension de la mission et approche méthodologique | * Conformité générale de la proposition avec les TdR, compréhension des TdR * Description de l’approche méthodologique (méthodes qualitatives / quantitatives, participation inclusive) qui sera utilisée, en tenant compte des objectifs, livrables et temps imparti ; * Les défis attendus et les solutions proposées pour atteindre les résultats attendus dans les TdR | 40% | | 2. Expertise et expériences | * Pertinence du diplôme du consultant en lien avec le sujet de l’évaluation ; * Expertise du/de consultant(e) dans la conduite des études similaires ; * Expérience dans la production des rapports d’analyse et de recherche, en particulier axée sur les questions de la paix ; * Expérience de travail avec l'ONU / UNICEF | 50% | | 3. Capacités d’organisation de du consultant pour l’exécution du mandat | •Plan de travail détaillé (selon la pertinence des activités et du chronogramme proposé pour la délivrance des produits attendus) ;  Rôles et responsabilités des parties prenantes ; | 10% | | Total Maximum |  | 100% | | | | |
| ***Instruction :***   * *Toute Note Technique inférieure à 75/100 est éliminatoire.* * *L’offre financière du moins disant (MD) reçoit une note financière de 25 points. Les notes financières des autres offres financières sont calculées selon la formule suivante :*   *Note financière de soumissionnaire = Prix MD X 25*  *Prix Soumissionnaire*   * *Les offres sont classées en fonction de leurs notes techniques et financières combinées et l’offre ayant obtenu le score combiné le plus élevé sera considérée comme étant l’offre la mieux disant et sera recommandée pour la prestation.*   **Dossiers de candidature**   * Les offres techniques et financières doivent être Soumis dans votre application en ligne. * L’offre technique doit comprendre :   + Une description détaillée de la méthodologie incluant le plan de sondage, les équipes à mobiliser, les principales étapes de l’étude et les outils y afférents, et le calendrier indicatif de l’étude ;   + Les Curriculum Vitae des consultants qui seront directement impliqués dans la recherche. (max 5 pages) * L’offre financière doit comprendre :   + Les honoraires du consultant, les dépenses à engager pour la réalisation opérationnelle des activités ainsi que les dépenses diverses (tous les couts liés aux livrables).   **Conditions de Travail :**   * La consultation se déroulera dans les 5 communes de Conakry * Le/la consultant(e) utilisera son propre ordinateur * La logistique (Frais de communication et autres) liée à l’étude est à la charge du/de la consultant(e) * Le bureau mettra à la disposition du consultant un moyen de transport pour les déplacements professionnels. | | | |
| Modalités de paiement Le paiement du contrat se fera selon les modalités suivantes :   |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | **Livrables** | **Durée** | **Proportion du global** | **Montant** | | **Dépôt du rapport de démarrage** : Briefing avec les agences des Nations Unies concernées et les ministères impliqués, Revue documentaire, Développement du protocole de l’étude d’évaluation, Validation du protocole de l’évaluation. | 08 jours | 30% |  | | * **Dépôt du rapport préliminaire :** Collecte des données de terrain, Développement de l’analyse et du rapport d’évaluation, Soumission du rapport préliminaire, Discussion. | 25 jours | 30% |  | | * **Dépôt du rapport final :** (Production rapport final prenant en compte les observations, Partage du rapport d’évaluation aux partenaires pour revue) | 5 jours | 30 % |  | | * Présentation (PPT) du rapport final d’évaluation lors d’un atelier | 2 jours | 10% |  | | | | |